



A Fresnes-sur-Escaut, le 31 janvier 2018

**Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire  
de la 1297<sup>e</sup> section des Médaillés Militaires  
qui s'est tenue  
dans la maison de quartier de La Briquette à Marly  
le 29 janvier 2018**

**Ouverture** de l'assemblée générale ordinaire **par le Président Régis DELABASSERUE** à 10 h 30.

**Etaient présents** : feuille de présence émarginée par les membres présents en annexe.

Cette année grâce à l'accord de la municipalité de Marly nous effectuons notre assemblée générale dans la maison de quartier de la Briquette. Madame l'adjointe, soyez en remerciée et veuillez transmettre nos remerciements à Monsieur le Maire pour la salle et l'aide matérielle apportée.

**Le Président remercie tout particulièrement de leur présence :**

Madame l'adjointe représentant le Maire de Marly  
Monsieur GARET président de l'Union Départementale des Médaillés Militaires,  
Les représentants des sections des Médaillés Militaires,  
Messieurs les présidents ou leur représentant des associations patriotiques,  
Messieurs les porte-drapeaux, toujours fidèles qui portent nos couleurs avec dignité et fierté.

Le président veut associer tous ceux qui, empêchés se sont excusés, conscients que les aléas de la vie empêchent certains de nos adhérents de participer à notre assemblée générale.

Il se joint au comité pour présenter à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite.

Le Président commence par rendre hommage à nos adhérents décédés au cours de l'année 2017 :  
M. Jean-Claude **CARON** le 27 février – M. Jean **HERBIN** le 15 avril – Mme Mauricette **VERON** le 31 mai – M. Jean-Jacques **DELCROIX** le 5 août – M. Claude **RAUWEL** le 20 août – M. André **LANCELLE** le 6 septembre – M. Gérard **MORLINGHEM** le 24 septembre – Mme Marie **WOUTERS** le 7 octobre – M. Jean **MAHOUFLI** le 11 octobre,  
sans oublier nos camarades tombés au champ d'honneur lors des opérations extérieures

En leur mémoire, le Président demande de se recueillir quelques instants.

**Bienvenue aux nouveaux adhérents 2017**

**Membres titulaires de la Médaille Militaire**

Myriam ADAMCZAK - Jocelyne TROUCAT - Daniel JACUBOWSKI – Jean-Claude CARRE -

**Veuves de Médaillés Militaire**

Raymonde MORLINGHEM veuve de Gérard – Mme Lucienne DEWEVER veuve de Jean-Marie

**Membres associés**

André ROMBY – Louis RIGAUT

**Ont quitté l'association :**

Léon **MALIAR** titulaire – André **DUEZ** associé – Léona **ERCHINGER** veuve de Francis.

L'effectif est de **130** membres dont la moyenne d'âge est de 73 ans – le plus âgé a près de 100 ans et le plus jeune a moins de 60 ans. Il est décomposé comme suit :

- **83** Titulaires (détenteur de la Médaille Militaire),
- **8** Membres associés (peuvent remplir une fonction au sein du comité comme trésorier ou secrétaire sauf président ou vice-président),
- **39** Veuves, veufs et dames d'entraide.

Le président souhaite que notre association apporte toute satisfaction et compte sur ses plus fidèles adhérents encore de nombreuses années. Il espère que les efforts de notre équipe répondent à leurs attentes. Les délégués de secteur et le président restent à l'écoute pour toutes suggestions.

Le président passe la parole à la **secrétaire** pour évoquer le rapport d'activités 2017.

En 2017 :

- les félicitations avaient été adressées à Messieurs Michel LACOYE et Jean DESCAMPS pour leur diplôme de plus de 50 ans de détention de la Médaille Militaire.
- 78 colis furent distribués aux veuves et dames d'entraide quelque soit l'âge ainsi qu'aux adhérents de plus de 80 ans.

Le président remercie les délégués de secteur qui ont la charge de distribuer les colis de fin d'année et de ramasser les cotisations.

Un petit rappel des sorties est fait :

- Présence dans différentes communes pour les vœux des maires ;
- Représentation par un membre du comité et présence des drapeaux ;
- Obsèques des adhérents avec le drapeau ;
- Réunion des présidents d'associations patriotiques et du député de Saint-Amand ayant pour objet « les anciens combattants » ;
- Sortie du drapeau en Angleterre avec le vice-président Joël BOUTE, l'association Army Cadets Manchester et son président M POTAUX ;
- Assemblée générale des sections de Médaillés Militaires de MAUBEUGE, BERLAIMONT et LE QUESNOY.
- Congrès départemental des présidents de sections organisé par notre section avec dépôt de gerbes à l'aéroport de PROUVY ;
- Congrès des présidents des unions départementales des Médaillés Militaires à VERDUN ;
- Obsèques à CONDE SUR ESCAUT d'un titulaire de la Médaille Militaire d'une section extérieure, vétéran du Golfe.

Vote pour l'approbation des rapports moral et d'activités : Contre : 0 – Abstention : 0  
Ils sont approuvés à l'unanimité.

La **trésorière** prend la parole pour présenter le bilan de l'année écoulée.

Le résultat de l'exercice affiche un montant de 29,89 €.

Intervention de Messieurs WISNIEWSKI et VERRIEZ, **vérificateurs aux comptes**, qui déclarent que la situation financière du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 est approuvée et proposent à l'assemblée de donner **quitus** au bureau, au Président et au Trésorier pour la gestion de l'exercice 2017. Ce dernier est **donné à l'unanimité**.

Le président demande aux porte-drapeaux, au président de l'union départemental et à M Michel LACOYE de se mettre en place pour la remise du diplôme de plus de 50 ans de détention de la Médaille Militaire.

Afin d'élire le renouvellement du comité par moitié, tous les membres sortant se représentant, il a été demandé à chaque adhérent, de voter au moyen de la liste qui leur a été présentée à leur arrivée. Un appel à candidature avait été lancé pour le remplacement de notre défunt camarade Jean-Marie DEWEVER.

La parole est donnée à Jean-Luc DARDENNE pour annoncer **les résultats du vote : 34 Votants**

-	ADELIS Patricia	:	34
-	DELABASSERUE Régis	:	34
-	DUPONT Danielle	:	34
-	DESFOSSEZ Henri	:	34
-	SAUTIERES Eugène	:	33
-	VERRIEZ Michel	:	33
-	VINCENT Jean-Pierre	:	33

Le comité comporte 13 membres, tous titulaires de la Médaille Militaire, (nombre impair pour éviter le ballottage). Le mandat est de 4 ans. La réunion du comité doit être faite entre 8 et 15 jours après l'assemblée générale pour élire les nouvelles fonctions (président, secrétaire, trésorier). Deux absences non justifiées après convocation entraînent la radiation (conformément aux statuts).

Le président fait un petit rappel sur les critères d'attribution des décorations :

- Légion d'Honneur : Médaille Militaire + 2 citations ou 1 citation + 1 blessure de guerre
- Médaille Militaire : Valeur militaire + 1 citation

Les décrets 26 28 et 29 du 1<sup>er</sup> janvier fixent le quota par an pour la période du 1/01/ au 31/12/2020.

Quelques chiffres relatifs à l'attribution des ordres nationaux :

- Légion d'Honneur : 1 290 à titre civil – 815 à titre militaire
- Médaille Militaire : 2000 pour l'armée active – 1000 n'appartenant pas à l'armée active dont un minimum de 15 % conservé pour la réserve opérationnelle.
- Ordre National du Mérite : 2 544 à titre civil – 1 342 à titre militaire dont 65% minimum armée active.

La secrétaire, Patricia Adelis, est mise à l'honneur pour sa nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, à titre militaire, remise le 8 mai 2017 à Lille.

**Un petit rappel de la Médaille Militaire**

La Médaille Militaire est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous officiers et aux soldats. Elle peut-être concédée en récompense de services exceptionnels aux officiers généraux.

Elle est concédée sur proposition du ministère des armées et par décision du conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur, qui intervient également sur les questions de discipline. Ces décisions sont soumises au Président de la République qui signe les décrets d'attribution.

L'acte est symbolique, les soldats les plus anonymes et les plus grands chefs de guerre sont réunis sur le même pied d'égalité sous la même devise « **Valeur et Discipline** » inscrite sur nos emblèmes.

La Médaille militaire en chiffres.

- 2500 militaires reçoivent chaque année la médaille militaire - Plus d'un million de soldats et sous officiers ont été décorés en un siècle et demi d'existence - 165000 militaires vivants - souvent des anciens combattants, sont titulaires de la médaille militaire.  
Plus de 10000 femmes ont reçu la médaille militaire depuis 1859 - 10 emblèmes de régiment ont été décorés.

Au cours de la 1<sup>o</sup> guerre mondiale : 950000 décorés la plupart à titre posthume –

2<sup>o</sup> guerre mondiale : 300 000 médaillés - Guerre d'Indochine 12000 médaillés –

Guerre d'Algérie : 38000.

Un vent nouveau doit se lever pour restaurer l'Etat, réhabiliter la Nation, revivifier la République, remotiver le Patriotisme, qu'il faut apprendre et pratiquer.

Le président termine par cette phrase de Colin Pawel : « Personne ne peut changer le passé, mais nous pouvons tous décider de nos lendemains ».

Intervention de M Jacques GARET Président de l'Union Départementale des Médaillés Militaires.

Il présente à tous ses vœux et félicite le trésorier et les vérificateurs aux comptes pour la qualité de leur prestation. Il nous explique que, Paris étant plus sévère dans le contrôle des comptabilités des sections depuis certaines dérives, il doit vérifier la comptabilité des 16 sections de l'UD et se porter garant pour elles. Les commissaires aux comptes de Paris devant engager leur responsabilité pour la comptabilité des différentes sections des Médaillés Militaires, chacun se doit de travailler en toute transparence pour assurer la probité et préserver la pérennité de tous.

L'union départementale se porte bien et son assemblée générale devrait avoir lieu le 13 mars et la section de Cambrai devrait préparer un congrès qui devrait avoir lieu fin juin ou début septembre, la date reste à définir. Le Président de l'UD remercie la section de Valenciennes et lui souhaite longue vie.

#### Intervention de Mme l' adjointe au Maire de MARLY.

Elle salue toutes les personnes de l'assemblée et présente l'équipe qui l'accompagne : le conseiller, délégué aux travaux, l'adjointe aux fêtes, la conseillère municipale en charge des écoles et le délégué aux Anciens Combattants et aux Associations Patriotiques. Elle excuse M le Maire de MARLY présent à une autre assemblée générale dans le centre de Marly et nous remercient pour l'accueil qu'il leur est réservé. Elle remercie notre association pour le rôle qu'elle joue auprès des familles et des veuves. Elle souligne l'importance de soutenir les anciens qui ont tout donné pour que l'on puisse vivre dans un pays en paix. Il est primordial de se souvenir et de reconnaître leur valeur. En leur apportant les colis de fin d'année, c'est une façon de les rencontrer et de rendre le sourire à des personnes qui sont parfois seules et isolées. Elle souhaite que le devoir de mémoire se fasse dès le plus jeune âge pour que les enfants s'intéressent au plus tôt à l'histoire de leur pays et que les hommes qui se sont battus pour la liberté puissent leur transmettre leurs valeurs et les valeurs de paix. Sa petite fille qui l'accompagnait interrogeait tout naturellement les médaillés quant à leur nombre de médailles et à leurs actions (avaient-ils fait la guerre ?) Il faut raconter l'histoire aux enfants et leur expliquer que ces hommes se sont battus pour la liberté de leur pays et pour que les générations à venir ne connaissent plus jamais l'horreur de la guerre ! Pour les revendications des anciens combattants sur le budget qui est en baisse depuis plusieurs années, une revalorisation des retraites du combattant devrait peut-être voir le jour et les combattants qui ont œuvré pour la France seront peut-être entendus et reconnus.

Elle rappelle qu'à MARLY, le devoir de mémoire est entretenu avec l'action des anciens combattants et le musée de la mémoire. Elle remercie chacun et plus particulièrement les porte-drapeaux toujours présents, par tous les temps à toutes les cérémonies. Elle souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018 et une bonne journée.

Le président offre, au nom de la section, le livre « L'épopée de la Médaille Militaire » à Madame l'adjointe au Maire de MARLY qui le remercie chaleureusement.

11 h 05 – La séance est levée et Madame l'adjointe nous invite à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de MARLY.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Les personnes ayant réservé se retrouveront au jardin des sens pour terminer la journée autour d'un repas dans la joie et la bonne humeur.

Le Président,

Patricia Adelis

Secrétaire